

L'an DEUX MIL ONZE, le VENDREDI 28 OCTOBRE, à 17 h 14, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en sixième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des Articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (séance clôturée à 18 h 28).

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance prise dans le sein du Conseil Municipal. TURPIN Marie-Annick a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert/ ORPHÉ Monique/ BAREIGTS Éricka/ MAILLOT Gérard (arrivé à 17 h 32, au Rapport n° 11/6-01)/ HOAREAU Jean-François/ PICARD Hajaso/ VICTORIA RETOURNAT Danielle/ PESTEL René Louis/ VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini/ ARMAND Alain/ HUMBLOT Nicole/ ESPÉRET Jean-Pierre/ BRISSAC-FÉRAL Claude/ ADAME Brigitte/ CLAIN Claudette/ KICHENIN Virgile/ EUPHRASIE Didier/ CATHERINE Aline/ HOARAU Emmanuel/ ASSABY Maximilien/ JAVEL François/ TURPIN Marie-Annick/ CASSIM-CADJEE Mohammad (arrivé à 18 h 22, au Rapport n° 11/6-02)/ FIDJI Jean-Claude/ ANDAMAYE Marie-Annick/ NAILLET Philippe/ LOWINSKY Jacques/ SERVANTÈS Marie/ PAULÉE Marie-Thérèse/ PELTIER Hélyette/ FRANÇOISE Gérard/ VARONDIN Frédéric (arrivé à 17 h 30, au Rapport n° 11/6-01)/ AHAMADI Salama/ CÉCILÉRY Nathalie (arrivée à 17 h 38, au Rapport n° 11/6-01)/ FOURNEL Dominique/ ALLIÉ Carmen/ BARDIÈRE Jean-Michel/ ALBANY Christian/ HOARAU Serge/ CHÉFIARE Claudine/ LOCATE Raziah

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

LAURET Edmond		par ORPHÉ Monique
COUDERC Alain		par BAREIGTS Éricka
ISIDORE Marylise	pour toute la durée de la séance	par ASSABY Maximilien
JUSTINE Marie Séverine		par KICHENIN Virgile
TROTET Maryse		par CHÉFIARE Claudine
VICTORIA René-Paul		par HOARAU Serge
ADAME Brigitte	à son départ à 17 h 56 au Rapport n° 11/6-01	par BRISSAC-FÉRAL Claude
CASSIM-CADJEE Mohammad	jusqu'à son arrivée à 18 h 22 au Rapport n° 11/6-02	par PESTEL René Louis


Les membres présents, au nombre de 41 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'Article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

<i>Elus</i>	<i>Horaires</i>	<i>Remarques</i>
	ARRIVÉES	
VARONDIN Frédéric	à 17 h 30	
MAILLOT Gérard	à 17 h 32	au Rapport n° 11/6-01
CÉCILÉRY Nathalie	à 17 h 38	
CASSIM-CADJEE Mohammad	à 18 h 22	au Rapport n° 11/6-02
	DÉPARTS	
ADAME Brigitte	à 17 h 56	au Rapport n° 11/6-01 <i>procuration à BRISSAC-FÉRAL Claude</i>

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'hôtel de Ville de Saint-Denis le 4 NOV. 2011 et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 41 sur 55.

LE MAIRE


GILBERT ANNETTE

